



**Demande de prix**

**BEN19005-10110**

**« Recrutement d'un développeur web/chargé de paiements et d'un chargé de communication/projets pour la plateforme de crowdfunding DigitFin »**

**Code Navision : BEN19005 11**

**Pays : Bénin**

# Table des matières

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| <b>Objet de la demande</b> .....                             | <b>4</b>                           |
| <b>Instructions aux soumissionnaires</b> .....               | <b>4</b>                           |
| <b>Termes de références</b> .....                            | <b>2</b>                           |
| 2.1 Informations générales.....                              | 2                                  |
| Résultats DEFIA.....   | 2                                  |
| 2.2 Contexte et justification.....                           | 3                                  |
| 2.3 Description des Postes.....                              | 3                                  |
| 2.3.1 Développeur web chargé de paiements.....               | 3                                  |
| ➤ Missions.....  | 3                                  |
| ➤ Compétences.....   | 4                                  |
| 2.3.2 Chargé de communication et de projets.....             | 4                                  |
| ➤ Missions.....  | 4                                  |
| 2.4 Lieu et durée .....                                      | 5                                  |
| 2.5 Paiement et rapportage .....                             | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| 2.6 Eléments inclus dans le prix .....                       | 5                                  |
| <b>Généralités</b> .....                                     | <b>7</b>                           |
| 1.1 Sous-traitance.....                                      | 7                                  |
| 1.2 Cession.....   | 7                                  |
| 1.3 Conformité de l'exécution .....                          | 7                                  |
| 1.4 Modalités d'exécution.....                               | 7                                  |
| 1.5 Réception des prestations .....                          | 7                                  |
| 1.6 Facturation et paiement.....                             | 8                                  |
| 1.7 Exonération de TVA.....                                  | 8                                  |
| 1.8 Assurances.....  | 8                                  |
| 1.9 Droits de propriété intellectuelle .....                 | 8                                  |
| 1.10 Obligation de confidentialité .....                     | 9                                  |
| 1.11 Clauses déontologiques .....                            | 9                                  |
| 1.12 Gestion des plaintes et tribunaux compétents .....      | 10                                 |
| <b>Formulaires à signer par le soumissionnaire</b> .....     | <b>11</b>                          |
| 4.1 Fiche d'identification .....                             | 11                                 |
| Personne physique.....                                       | 11                                 |
| Entité de droit privé/public ayant une forme juridique ..... | 12                                 |
| 4.2 Formulaire d'offres – prix.....                          | 13                                 |

|     |  |    |
|-----|--|----|
| 4.3 | Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion .....                                     | 14 |
| 4.4 | Déclaration intégrité soumissionnaires .....   | 16 |
| 4.5 | Documents à remettre – liste exhaustive.....   | 17 |
|     | Documents à remettre.....  | 17 |
|     | Annexes .....  | 18 |
|     | Clause GDPR (en cas de prestataire de service qui va traiter des données personnelles) . | 18 |
|     | Déclaration d'objectivité et de confidentialité .....                                    | 22 |

## Objet de la demande

|  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>OBJET DE LA DEMANDE</b>   |                       |
| Recrutement d'un développeur web/chargé de paiements et d'un chargé de communication/projets pour la plateforme de crowdfunding DigitFin |                       |
| <b>REFERENCES ENABEL</b>   | <b>BEN19005-10110</b> |

## Instructions aux soumissionnaires

|  |  |
|--|--|
| <b>PERSONNE CONTACT AU SEIN D'ENABEL DURANT LA PROCEDURE</b> |  |
| NOM :  | Josiane YLONFOUN   |
| FONCTION :   | Acheteur Public  |
| ADRESSE :  | ATDA-7 Abomey-Calavi, 02 BP: 8118 Cotonou                                  |
| TEL  | +(229) 96 75 17 61   |
| E-MAIL :   | <a href="mailto:josiane.ylonfoun@enabel.be">josiane.ylonfoun@enabel.be</a> |

|   |        |   |
|---|--------|---|
| <b>DONNEES RELATIVES A LA PROCEDURE</b> |        |   |
| RECEPTION DES OFFRES :                  | DATE : | <b>12/12/2022 à 15h00 au plus tard</b>  |
|   | LIEU : | L'offre sera introduite sou pli fermé.<br>Le soumissionnaire placera son offre technique et son offre financière dans des enveloppes séparées et scellées, portant la mention « Offre technique », « Offre financière », selon le cas. Ces deux enveloppes seront elles-mêmes placées dans une même enveloppe extérieure scellée, portant la mention « <b>Offre pour Demande de Prix BEN19005-10110_</b> Recrutement d'un développeur web/chargé de paiements et d'un chargé de communication/projets pour la plateforme de crowdfunding DigitFin » par remise contre accusé de réception au Secrétariat du Programme DEFIA sis à Abomey-Calavi dans l'enceinte de l'Agence Territoriale de développement Agricole Pôle 7 (ATDA 7), <b>ex CARDER Atlantique</b> |

|  |          |   |
|--|----------|---|
|  |          | <p>Les bureaux DEFIA sont accessibles du lundi au jeudi de 8h30 à 13h15 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 08h30 à 13h30</p> <p>Un exemplaire original sera introduit sur papier. En plus de cette version, <b>le soumissionnaire joindra une version électronique</b>, sous forme d'un ou plusieurs fichiers au format PDF sur Clé Usb, conforme à la version papier.</p> |
| DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :   | 90 JOURS |   |
| <b>Délai d'exécution : Neuf (09) mois</b>  |          |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lot 1 : Développeur web chargé de paiements</b></li> <li>• <b>Lot 2 : Chargé de communication et de projets</b></li> </ul>   |          |   |
| <b>CRITERES DE SELECTION</b>   |          |   |
| <b>Lot 1 : Développeur web chargé de paiements</b>   |          |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Avoir au moins un Bac + 3 en Informatique ;</li> <li>➤ Un minimum de trois (03) ans d'expérience dans la conception d'applications web justifiés par la présentation d'au moins deux (02) projets faisant intervenir les compétences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maîtrise des langages informatiques (PHP, JavaScript, jQuery, Ajax) ;</li> <li>○ Maîtrise de la librairie Bootstrap.</li> </ul> </li> </ul> |          |   |
| <b>Lot 2 : Chargé de communication et de projets</b>   |          |   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Avoir au moins un Bac+3 en Economie, Gestion d'entreprises, Gestion de projets, Communication et Marketing, Gestion de projets de développement ou tout autre domaine similaire ;</li> <li>➤ Un minimum de trois (03) ans d'expérience en communication et suivi de projets.</li> </ul>   |          |   |
| <b>CRITERES D'ATTRIBUTION</b>  |          |   |
| Le marché sera attribué au soumissionnaire qui remettra <b>l'offre conforme, économiquement la plus avantageuse</b> , en tenant compte des critères suivants :   |          |   |
| <b>Lot 1 : Développeur web chargé de paiements</b>   |          |   |

➤ **Niveau d'expertise du prestataire : 40 points**

| Critère  | Points  |
|--|---|
| Nombre de missions de Développement de plateforme incluant l'intégration d'API de paiement et de compréhension des mécanismes de paiement en ligne et de la chaîne de responsabilité des acteurs | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 à 2 missions : 10 pts</li> <li>- 3 à 5 missions : 20 pts</li> <li>- Plus de 5 missions : 30 pts</li> </ul> |
| Nombre de missions réalisées et utilisant les langages PHP, JavaScript, jQuery ou Ajax   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 à 3 missions : 05 pts</li> <li>- Plus de 3 missions : 10 pts</li> </ul>                                    |

➤ **Entretien : 20 points**

L'entretien vise à confirmer les connaissances professionnelles et à apprécier la créativité ainsi que l'aptitude à la communication et au travail en équipe.

| Critère  | Points |
|--|--------|
| Vérification des connaissances professionnelles (Maîtrise des langages informatiques PHP, JavaScript, jQuery, Ajax et de la librairie Bootstrap) | 10 pts |
| Créativité (aptitude à proposer des solutions à des défis, esprit d'innovation, capacité à optimiser les codes)                                  | 05 pts |
| Aptitude au travail en équipe.   | 05 pts |

**NB : Seuls les candidats sélectionnés seront invités à l'entretien dont la date et l'heure seront communiquées au moins 72 heures à l'avance.**

En cas de force majeure empêchant le soumissionnaire de participer à l'entretien, les parties conviendront d'une date et d'une heure alternatives.

➤ **Le prix : 40 points**

Le prix total de l'offre la plus basse reçoit 100% de la cote soit 40 points

La cote pour l'offre Z est calculée comme suit :

**Prix total de l'offre la plus basse x 40**

**Prix total l'offre Z**

La cote globale du soumissionnaire est égale à la somme des cotes obtenues pour chaque critère d'attribution. Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre économiquement la plus avantageuse c'est-à-dire qui obtient la cote la plus élevée.

**Documents à fournir :**

- Curriculum Vitae ;
- Copie du diplôme ;
- Liens ou attestations de bonne fin d'exécution/de travail prouvant les expériences ;
- Offre financière.

## Lot 2 : Chargé de communication et de projets

### ➤ Niveau d'expertise du prestataire : 40 points

| Critère   | Points   |
|---|--|
| Nombre d'actions en communication marketing réalisées | - 1 à 2 actions : 10 pts<br>- 3 à 5 actions : 20 pts<br>- Plus de 5 actions : 30 pts |
| Connaissance en design graphique                      | - Certificat ou expérience prouvée : 10 pts  |

### ➤ Entretien : 20 points

L'entretien vise à confirmer les connaissances professionnelles et à apprécier la créativité et l'aptitude à la communication et au travail en équipe.

| Critère  | Points |
|--|--------|
| Niveau de maîtrise des outils de communication digitale (Facebook, Twitter, WhatsApp, YouTube) | 10 pts |
| Créativité (Aptitude à développer de nouveaux concepts)  | 05 pts |
| Aptitude à la communication et au travail en équipe  | 05 pts |

**NB : Seuls les candidats sélectionnés seront invités à l'entretien dont la date et l'heure seront communiquées au moins 72 heures à l'avance.**

En cas de force majeure empêchant le soumissionnaire de participer à l'entretien, les parties conviendront d'une date et d'une heure alternatives.

### ➤ Le prix : 40 points

Le prix total de l'offre la plus basse reçoit 100% de la cote soit 40 points

La cote pour l'offre Z est calculée comme suit :

**Prix total de l'offre la plus basse x 40**

**Prix total l'offre Z**

La cote globale du soumissionnaire est égale à la somme des cotes obtenues pour chaque critère d'attribution. Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre économiquement la plus avantageuse c'est-à-dire qui obtient la cote la plus élevée.

### Documents à fournir :

- Curriculum Vitae ;
- Copie du diplôme ;
- Liens ou attestations de bonne fin d'exécution/de travail prouvant les expériences ;
- Offre financière.

### PAIEMENT

Le paiement des services interviendra de façon bimestrielle, après transmission à DEFIA d'un rapport de prestation qui devra au minimum présenter la description des activités réalisées, les

|  |   |
|--|---|
|  | <p>difficultés rencontrées, les solutions proposées ainsi qu'une appréciation des résultats obtenus</p> <p><b><i>NB : Aucune avance ne sera payée.</i></b></p> <p>La facture mentionnera la référence externe du marché, le nom et l'adresse du fonctionnaire dirigeant :</p> <p><b>Eder GNINOU</b><br/> <b>Assistant technique en digitalisation, DEFIA</b><br/> ATDA-7 Abomey-Calavi, 02 BP: 8118 Cotonou<br/> Tél: +(229) 97 09 59 98<br/> <b>Email : <a href="mailto:eder.gninou@enabel.be">eder.gninou@enabel.be</a></b></p> |
|--|---|

| <b>DUREE DE LA MISSION</b>                  |   |
|---|---|
| Période de mise en œuvre de la prestation : | La durée d'exécution de la prestation est de <b>neuf (09) mois</b> à compter de la date de la réunion de cadrage de la mission. |

| <b>PERSONNE CONTACT AU SEIN D'ENABEL DURANT L'EXECUTION</b> |  |
|---|--|
| NOM :   | Eder GNINOU  |
| FONCTION :  | Assistant technique en digitalisation                            |
| ADRESSE :   | ATDA-7 Abomey-Calavi, 02 BP: 8118 Cotonou                        |
| TEL   | +(229) 97 09 59 98   |
| E-MAIL :  | <a href="mailto:eder.gninou@enabel.be">eder.gninou@enabel.be</a> |



# Termes de références

## 2.1 Informations générales

Le programme « Développement de l'Entrepreneuriat dans les Filières Agricoles » (DEFIA) d'Enabel porte l'ambition de contribuer à la mise en œuvre du Plan stratégique de développement du Secteur agricole (PSDSA) à travers l'amélioration et la sécurisation des revenus agricoles des acteurs des chaînes de valeur des filières ananas et riz dans les pôles de développement agricoles du Sud du Bénin. Il constitue l'un des programmes phares du Pilier n°1 du nouveau programme du portefeuille 2019-2023 de Enabel au Bénin intitulé « Appui au développement des chaînes de valeur agricoles (CVA) porteuses et à l'entrepreneuriat dans le domaine de l'agro-business ».

L'objectif de DEFIA est d'augmenter significativement le revenu de 6.000 entrepreneurs agricoles. Les actions portent sur le renforcement des capacités (techniques, économiques, marketing, plaidoyer, etc.) par (i) le développement des services de coaching entrepreneurial et de conseil agricole (ii) le financement des investissements productifs (iii) la mise en relation/facilitation des liens d'affaires entre les acteurs (producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs de services financiers et non-financiers, etc.) et par (iv) la réalisation des infrastructures structurantes, pour améliorer l'environnement des affaires.

Le programme est mis en œuvre à travers trois (03) interventions. L'intervention 1 vise à renforcer de manière inclusive et durable les chaînes de valeur ajoutée (CVA) ciblées et leur positionnement sur le marché, en œuvrant à répondre aux goulots d'étranglement clés de celle-ci et à la professionnalisation des agri entrepreneurs impliqués.

L'intervention 2, quant à elle, se fixe comme objectif spécifique de créer un environnement favorable au développement des CVA ciblées et à l'innovation et l'intervention 3 accompagne la filière Riz en favorisant des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients au changement climatique.

Enfin, l'intervention 3, accompagne la filière riz en favorisant des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients au changement climatique.

### Résultats DEFIA

1. Renforcer de manière inclusive et durable les CVA ciblées et leur positionnement sur le marché et à la professionnalisation des agri-entrepreneurs y impliqués
  - 1.1. Des clusters inclusifs et fonctionnels associent des producteurs organisés, des entreprises en lien avec les marchés et des entreprises de service dans des transactions sécurisées et mutuellement profitables ;

Ce résultat vise le renforcement de la capacité des entreprises de transformation (artisanale, semi-industrielles et industrielle) et leur mise en relation d'affaires solides et durables avec les producteurs d'ananas organisés en coopératives et les fournisseurs de services.
  - 1.2. La compétitivité des Chaînes de valeur ajoutées est améliorée par une amélioration des marges aux différents maillons ;
  - 1.3. Les parts de marché des opérateurs béninois sur les marchés existants et potentiels ont augmentés.

2. Création d'un environnement favorable au développement des Chaînes de valeurs ajoutées ciblées et à l'innovation.
  - 2.1. Les entreprises ont accès à des services financiers et non financiers adaptés à leurs besoins ;
  - 2.2. L'amélioration des infrastructures et du cadre légal favorise le développement de la filière ananas ;
  - 2.3. La diffusion d'innovations et de solutions digitales au sein des chaînes de valeur améliore les performances des entreprises et stimule la création d'emplois nouveaux.
3. Accompagnement de la filière riz en favorisant des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients au changement climatique
  - 3.1. Les clusters identifiés de la filière riz sont accompagnés dans la mise en place de modèles d'affaire inclusifs ;
  - 3.2. Le contexte est davantage incitant pour les acteurs privilégiant des techniques de production plus durables ;
  - 3.3. Les producteurs de riz disposent des méthodes et des outils nécessaires pour s'engager avec succès dans un processus de transition agroécologique.

## **2.2 Contexte et justification**

Au niveau du résultat 3 de l'intervention 2, DEFIA a entrepris plusieurs initiatives pour mettre le numérique au service de la filière ananas, parmi lesquelles la tenue d'un hackathon intitulé « P-Digitech : innovations technologiques et digitales pour une filière ananas plus performante » ayant permis de sélectionner trois (03) startups qui bénéficient d'un accompagnement technique, matériel et financier de DEFIA.

Parmi ces trois lauréats, figure la ferme PASTENA qui propose une plateforme de financement participatif pour accompagner le financement de projets dans les filières agricoles du Bénin. Cette plateforme porte le nom de « DigitFin » et devrait permettre à des porteurs de projets innovants de trouver des financements auprès de contributeurs nationaux et de la diaspora (personnes physiques et morales).

Afin de fournir à ce projet un accompagnement technique de qualité, DEFIA a entrepris de renforcer les capacités de l'équipe technique en charge de DigitFin à travers le recrutement d'un développeur web, également en charge des paiements, mais aussi d'un chargé de communication et projets.

## **2.3 Description des Postes**

### **2.3.1 Développeur web chargé de paiements**

#### **➤ Missions**

Sous la supervision du coordonnateur du projet DigitFin, le développeur web, chargé de paiement, aura pour principales missions de :

#### En qualité de développeur Web :

- Analyser de manière détaillée les fonctionnalités de la plate-forme ;
- Participer à la finalisation du développement de la plateforme
- Corriger les éventuels bugs rencontrés ;
- Concevoir les nouvelles fonctionnalités demandées par l'administrateur ;

- Assurer la maintenance corrective ou évolutive ;
- Adapter ou améliorer la plateforme aux besoins des utilisateurs.

#### En qualité de chargé de l'environnement de paiement :

- Suivre la progression des paiements par projet et tenir à jour le taux de progression ;
- Faire l'état journalier des paiements annulés et échoués et relancer leurs contributeurs ;
- Relancer les porteurs de projets sur les taux de progression de la levée des fonds par rapport aux délais de fin de levée ;
- Faire l'état des projets dont la levée a abouti et donner l'ordre des paiements aux porteurs de projets ;
- Vérifier la réception des fonds par les porteurs de projets à la fin de la levée ;
- Faire le suivi des paiements des commissions dues à la plateforme par l'agrégateur ;
- Tenir le rapport mensuel des statistiques des paiements par canaux de paiements ;
- Faire l'interface avec les agrégateurs de paiement.

#### ➤ **Compétences**

- Maîtrise des langages informatiques (PHP, JavaScript, jQuery, Ajax) ;
- Maîtrise de l'administration des bases de données ;
- Maîtrise des bibliothèques Bootstrap, Datatable, SweetAlert ;
- Aptitude à mettre systématiquement à jour ses connaissances ;
- Expérience d'intégration d'API de paiement et de compréhension des mécanismes de paiement en ligne et de la chaîne de responsabilité des acteurs ;
- Rigueur, autonomie, curiosité et goût pour l'innovation.

### **2.3.2 Chargé de communication et de projets**

#### ➤ **Missions**

Le chargé de communication et de projets aura pour mission de soutenir le travail de communication et de marketing, nécessaire au développement du portefeuille client de la plateforme, mais aussi de convaincre les souscripteurs potentiels à soutenir le projet. Il aura également la charge d'effectuer un travail de détection, de préanalyse des projets à financer sur la base des informations reçues. Il assistera les managers dans le développement des partenariats et l'ensemble des activités menant au lancement et au déploiement de la plateforme.

Plus spécifiquement, sous la supervision du coordonnateur du projet DigitFin, le chargé de communication et de projets aura pour principales missions :

#### Communication et Marketing

- Développer la connaissance de Digitfin auprès des cibles identifiées à savoir :
  - les personnes désireuses de se lancer dans l'agriculture innovante et n'ayant pas accès aux modes de financement traditionnels (microfinances et banques) ;
  - les agri-preneurs qui innovent en ajoutant de la valeur aux matières premières ;
  - les promoteurs qui travaillent pour les innovations technologiques agricoles ;
  - les jeunes diplômés des Universités agricoles et des écoles de formation agricoles ;

- des producteurs qui expérimentent d'autres technologies de production intensives et innovantes ;
- les souscripteurs potentiels (personnes physiques et morales) pour le financement des projets.
- Créer les pages de réseaux sociaux, la newsletter et le contenu du site web
- Animer et modérer les communautés en ligne
- Aider à développer l'audience des pages de la plateforme sur les réseaux sociaux, la fréquentation du site et la newsletter
- Recruter les leads et faire de la recherche de partenaires médias
- Préparer et participer aux événements au Bénin et y représenter DigitFin
- Faire de la veille concurrentielle dans le domaine du crowdfunding en Afrique

#### Détection, Développement et Analyse des projets

- Développer les projets sur Digitfin, notamment en démarchant des porteurs de projets auprès des faitières agricoles, des incubateurs, des écoles de formation agricole ;
- Animer des séances de communication dans les écoles de formation aux métiers agricoles ;
- Réceptionner et analyser les projets soumis au regard des critères de sélection ;
- Recueillir au besoin l'avis des structures d'appui sur la viabilité des projets examinés ;
- Élaborer les fiches projets et soutenir le processus de levée de fonds.

#### Relation Porteurs de projets

- Faire le suivi du cycle de vie du projet avant et après financement.

#### Développement des partenariats

Développer les partenariats avec les acteurs comme l'ATDA (Agence Territoriale de Développement Agricole), la CCIB (Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin), les Interprofessions, etc.

## **2.4 Lieu et durée**

- Localisation : Abomey-Calavi
- Date de démarrage : 12 décembre 2022
- Durée de la prestation : Neuf (09) mois
- Durée journalière de prestation : Temps plein (8h par jour) avec possibilité d'aménagement des temps de présence dans les bureaux de DigitFin

## **2.5 Eléments inclus dans le prix**

Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.

Sont notamment inclus dans les prix :

- les honoraires des consultants ;
- les per diems (indemnité journalière) des consultants durant les missions terrains ;

- les taxes, impôts et charges d'application au Bénin et/ou dans le pays d'origine du prestataire ;
- la gestion administrative et le secrétariat;
- le déplacement, le transport et l'assurance;
- la documentation relative aux services;
- la livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution;
- la formation nécessaire à l'usage;
- le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail ;
- Les droits de douane et d'accise relatifs au matériel et aux produits utilisés ;
- les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel/logiciels nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.

## Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

### 1.1 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

### 1.2 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

### 1.3 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

### 1.4 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais de d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

### 1.5 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître.

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

## **1.6 Facturation et paiement**

Les factures sont établies en un seul exemplaire et respecte les prescriptions mentionnées dans le bon de commande.

La facture est envoyée à l'adresse mentionnée dans le bon de commande.

Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jours de calendrier à compter de la réception des prestations.

## **1.7 Exonération de TVA**

En fonction de la Convention Spécifique du Projet dans le cadre duquel les services sont prestés, Enabel est oui ou non dispensée de payer la TVA locale sur les services achetés.

En ce qui concerne l'applicabilité de la TVA belge, le lieu des services est déterminatif.

## **1.8 Assurances**

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile » (montant assuré minimum : 1.250.000 euros), « accidents de travail » (montant assuré minimum : 35.000 euros) et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

## **1.9 Droits de propriété intellectuelle**

Le pouvoir adjudicateur n'acquiert pas les droits de propriété intellectuelle nés, mis au point ou utilisés à l'occasion de l'exécution du marché. Cependant il bénéficie d'une licence d'exploitation des résultats protégés par le droit de la propriété intellectuelle pour l'exploitation au profit des acteurs de la filières ananas des solutions développées.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

## **1.10 Obligation de confidentialité**

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la réglementation GDPR n'est pas d'application.

## **1.11 Clauses déontologiques**

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel (mettre le lien vers le texte), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîné le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ... ) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.



## **1.12 Gestion des plaintes et tribunaux compétents**

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email [complaints@enabel.be](mailto:complaints@enabel.be) cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

# Formulaire à signer par le soumissionnaire

## 4.1 Fiche d'identification

### Personne physique

|  |   |       |
|--|---|-------|
| <b>I. DONNÉES PERSONNELLES</b>   |   |       |
| NOM(S) DE FAMILLE <sup>1</sup>   |   |       |
| PRÉNOM(S)  |   |       |
| DATE DE NAISSANCE  |   |       |
| <b>JJ</b> <b>MM</b> <b>AAAA</b>  |   |       |
| LIEU DE NAISSANCE<br>(VILLE, VILLAGE)  | PAYS DE NAISSANCE                           |       |
| TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ  |   |       |
| <b>CARTE D'IDENTITÉ</b> <b>PASSEPORT</b> <b>PERMIS DE CONDUIRE<sup>2</sup></b> <b>AUTRE<sup>3</sup></b>  |   |       |
| PAYS ÉMETTEUR  |   |       |
| NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ  |   |       |
| NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL <sup>4</sup>   |   |       |
| ADRESSE PRIVÉE<br>PERMANENTE   |   |       |
| CODE POSTAL  | BOITE POSTALE                               | VILLE |
| RÉGION <sup>5</sup>  | PAYS  |       |
| TÉLÉPHONE PRIVÉ  |   |       |
| COURRIEL PRIVÉ   |   |       |
| <b>II. DONNÉES COMMERCIALES</b>  |   |       |
| Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.   |   |       |
| Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE? | <b>NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant)</b> |       |
| <b>OUI</b> <b>NON</b>  | <b>NUMÉRO DE TVA</b>                        |       |
|  | <b>NUMÉRO D'ENREGISTREMENT</b>              |       |
|  | <b>LIEU DE L'ENREGISTREMENT</b>             |       |
|  | <b>VILLE</b>                                |       |
|  | <b>PAYS</b>                                 |       |
| <b>DATE</b>  | <b>SIGNATURE</b>                            |       |

<sup>1</sup> Comme indiqué sur le document officiel.

<sup>2</sup> Accepté uniquement pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, les États-Unis et l'Australie.

<sup>3</sup> A défaut des autres documents d'identités: titre de séjour ou passeport diplomatique.

<sup>4</sup> Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

<sup>5</sup> Indiquer la région, l'état ou la province uniquement pour les pays non membres de l'UE, à l'exclusion des pays de l'AELE et des pays candidats.

## Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

|   |                   |                  |      |     |
|---|-------------------|------------------|------|-----|
| NOM OFFICIEL <sup>6</sup>                         |                   |                  |      |     |
| NOM COMMERCIAL<br>(si différent)                  |                   |                  |      |     |
| ABRÉVIATION                                       |                   |                  |      |     |
| FORME JURIDIQUE                                   |                   |                  |      |     |
| TYPE  | A BUT LUCRATIF    |                  |      |     |
| D'ORGANISATION                                    | SANS BUT LUCRATIF | ONG <sup>7</sup> | OUI  | NON |
| NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL <sup>8</sup>         |                   |                  |      |     |
| NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE<br>(le cas échéant) |                   |                  |      |     |
| LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL                | VILLE             | PAYS             |      |     |
| DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL                | JJ                | MM               | AAAA |     |
| NUMÉRO DE TVA                                     |                   |                  |      |     |
| ADRESSE DU SIEGE<br>SOCIAL                        |                   |                  |      |     |
| CODE POSTAL                                       | BOITE POSTALE     | VILLE            |      |     |
| PAYS  | TÉLÉPHONE         |                  |      |     |
| COURRIEL  |                   |                  |      |     |
| DATE  |                   | CACHET           |      |     |
| SIGNATURE DU REPRÉSENTANT<br>AUTORISÉ             |                   |                  |      |     |

<sup>6</sup> Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

<sup>7</sup> ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.

<sup>8</sup> Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

## 4.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **BEN19005-10110**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

### Lot 1 : Développeur web chargé de paiements

| Rubrique   | Unité  | Quantité<br>Présumée | Prix<br>unitaire en<br>euros | Montant<br>en euros |
|--|--------|----------------------|------------------------------|---------------------|
| Développeur web chargé de paiements                  | H/mois | 09                   |                              |                     |
| <b>Montant HTVA</b>                                  |        |                      |                              |                     |
| <b>TVA (18%)</b>                                     |        |                      |                              |                     |
| <b>Montant TTC</b>                                   |        |                      |                              |                     |
| <b>Montant total TTC en lettres en euros : .....</b> |        |                      |                              |                     |
| Nom, prénom, fonction et signature                   |        |                      |                              |                     |
| Certifié pour vrai et conforme,                      |        |                      |                              |                     |
| Fait à ..... le .....                                |        |                      |                              |                     |

### Lot 2 : Chargé de communication et de projets

| Rubrique   | Unité  | Quantité<br>Présumée | Prix unitaire<br>en euros | Montant<br>en euros |
|--|--------|----------------------|---------------------------|---------------------|
| Expert Chargé de communication et de projets         | H/mois | 09                   |                           |                     |
| <b>Montant HTVA</b>                                  |        |                      |                           |                     |
| <b>TVA (18%)</b>                                     |        |                      |                           |                     |
| <b>Montant TTC</b>                                   |        |                      |                           |                     |
| <b>Montant total TTC en lettres en euros : .....</b> |        |                      |                           |                     |
| Nom, prénom, fonction et signature                   |        |                      |                           |                     |
| Certifié pour vrai et conforme,                      |        |                      |                           |                     |
| Fait à ..... le .....                                |        |                      |                           |                     |

### 4.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
  - 1° participation à une **organisation criminelle** ;
  - 2° **corruption** ;
  - 3° **fraude** ;
  - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;
  - 5° **blanchiment** de capitaux ou **financement du terrorisme** ;
  - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
  - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
  - 8° création d'une société offshore.

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale**, c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.

3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. **une** infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 <lien> ;
  - b. **une** infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 <lien>;
  - c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
  - d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
  - e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.  
La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.
5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;

6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.  
Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établi par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :  
<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :  
<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

[https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive\\_measures-2017-01-17-clean.pdf](https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf)

Pour la Belgique :  
[https://finances.belgium.be/fr/sur\\_le\\_spf/structure\\_et\\_services/administrations\\_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2](https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2)

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature

## 4.4 Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date

Localisation

Signature

## **4.5 Documents à remettre – liste exhaustive**

### **Documents à remettre.**

L'offre du soumissionnaire sera composée comme suit :

- Le formulaire d'identification signé, selon le modèle joint ;
- La déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion signée selon le modèle joint ;
- Une déclaration d'intégrité signée, selon le modèle joint ;
- Le CV du consultant ;
- Copie du diplôme ;
- Liens ou attestations de bonne fin d'exécution/de travail, prouvant les expériences ;
- Le formulaire d'offre de prix, selon le modèle joint (point 4.2) ;
- Une copie de l'Attestation d'Immatriculation à l'Identifiant Fiscal Unique (IFU) ;
- Une copie du Relevé d'Identité Bancaire (RIB).



## Annexes

### Clause GDPR (en cas de prestataire de service qui va traiter des données personnelles)

#### Annexe I : Exemple de clauses contractuelles : obligations de l'adjudicataire (« sous-traitant ou processor ») vis-à-vis du pouvoir adjudicateur (« responsable du traitement »)

Le sous-traitant s'engage à :

1. traiter les données **uniquement pour la ou les seule(s) finalité(s)** qui fait/font l'objet de la sous-traitance
2. traiter les données **conformément aux instructions documentées** du responsable de traitement figurant en annexe du présent contrat. Si le sous-traitant considère qu'une instruction constitue une violation du règlement européen sur la protection des données ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des Etats membres relative à la protection des données, il en informe immédiatement le responsable de traitement. En outre, si le sous-traitant est tenu de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'Etat membre auquel il est soumis, il doit informer le responsable du traitement de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public
3. **garantir la confidentialité** des données à caractère personnel traitées dans le cadre du présent contrat
4. veiller à ce que les **personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel** en vertu du présent contrat :
  - s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité
  - reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel
5. prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de **protection des données dès la conception et de protection des données par défaut**
6. **Sous-traitance**

Le sous-traitant peut faire appel à un autre sous-traitant (ci-après, « le sous-traitant ultérieur ») pour mener des activités de traitement spécifiques. Dans ce cas, il informe préalablement et par écrit le responsable de traitement de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement d'autres sous-traitants. Cette information doit indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du sous-traitant et les dates du contrat de sous-traitance. Le responsable de traitement dispose d'un délai minium de [...] à compter de la date de réception de cette information pour présenter ses objections. Cette sous-traitance ne peut être effectuée que si le responsable de traitement n'a pas émis d'objection pendant le délai convenu.

Le sous-traitant ultérieur est tenu de respecter les obligations du présent contrat pour le compte et selon les instructions du responsable de traitement. Il appartient au sous-traitant initial de s'assurer que le sous-traitant ultérieur présente les mêmes garanties

suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du règlement européen sur la protection des données. Si le sous-traitant ultérieur ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, le sous-traitant initial demeure pleinement responsable devant le responsable de traitement de l'exécution par l'autre sous-traitant de ses obligations.

#### **7. Droit d'information des personnes concernées**

Le sous-traitant, au moment de la collecte des données, doit fournir aux personnes concernées par les opérations de traitement l'information relative aux traitements de données qu'il réalise. La formulation et le format de l'information doit être convenue avec le responsable de traitement avant la collecte de données.

#### **8. Exercice des droits des personnes**

Dans la mesure du possible, le sous-traitant doit aider le responsable de traitement à s'acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées : droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité des données, droit de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée (y compris le profilage).

Le sous-traitant doit répondre, au nom et pour le compte du responsable de traitement et dans les délais prévus par le règlement européen sur la protection des données aux demandes des personnes concernées en cas d'exercice de leurs droits, s'agissant des données faisant l'objet de la sous-traitance prévue par le présent contrat.

#### **9. Notification des violations de données à caractère personnel**

Le sous-traitant notifie au responsable de traitement toute violation de données à caractère personnel dans un délai maximum de [...] heures après en avoir pris connaissance et par le moyen suivant [...]. Cette notification est accompagnée de toute documentation utile afin de permettre au responsable de traitement, si nécessaire, de notifier cette violation à l'autorité de contrôle compétente.

La notification contient au moins :

- la description de la nature de la violation de données à caractère personnel y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation et les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données à caractère personnel concernés ;
- le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données ou d'un autre point de contact auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être obtenues ;
- la description des conséquences probables de la violation de données à caractère personnel ;
- la description des mesures prises ou que le responsable du traitement propose de prendre pour remédier à la violation de données à caractère personnel, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

## **10. Aide du sous-traitant dans le cadre du respect par le responsable de traitement de ses obligations**

Le sous-traitant aide le responsable de traitement pour la réalisation d'analyses d'impact relative à la protection des données. Le sous-traitant aide le responsable de traitement pour la réalisation de la consultation préalable de l'autorité de contrôle.

## **11. Mesures de sécurité**

Le sous-traitant s'engage à mettre en œuvre les mesures de sécurité suivantes : [...]

## **12. Sort des données**

Au terme de la prestation de services relatifs au traitement de ces données, le sous-traitant s'engage à :

- détruire toutes les données à caractère personnel ou
- à renvoyer toutes les données à caractère personnel au responsable de traitement ou
- à renvoyer les données à caractère personnel au sous-traitant désigné par le responsable de traitement Le renvoi doit s'accompagner de la destruction de toutes les copies existantes dans les systèmes d'information du sous-traitant.

Une fois détruites, le sous-traitant doit justifier par écrit de la destruction.

## **13. Délégué à la protection des données**

Le sous-traitant communique au responsable de traitement le nom et les coordonnées de son délégué à la protection des données, s'il en a désigné un conformément à l'article 37 du règlement européen sur la protection des données

## **14. Registre des catégories d'activités de traitement**

Le sous-traitant déclare tenir par écrit un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte du responsable de traitement comprenant :

- le nom et les coordonnées du responsable de traitement pour le compte duquel il agit, des éventuels sous-traitants et, le cas échéant, du délégué à la protection des données;
- les catégories de traitements effectués pour le compte du responsable du traitement;
- le cas échéant, les transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale, y compris l'identification de ce pays tiers ou de cette organisation internationale et, dans le cas des transferts visés à l'article 49, paragraphe 1, deuxième alinéa du règlement européen sur la protection des données, les documents attestant de l'existence de garanties appropriées;

dans la mesure du possible, une description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles, y compris entre autres, selon les besoins : la pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel, des moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et des services de traitement, des moyens permettant de rétablir la disponibilité des données à

caractère personnel et l'accès à celles-ci dans des délais appropriés en cas d'incident physique ou technique, une procédure visant à tester, à analyser et à évaluer régulièrement l'efficacité des mesures techniques et organisationnelles pour assurer la sécurité du traitement.

#### **15. Documentation**

Le sous-traitant met à la disposition du responsable de traitement la documentation nécessaire pour démontrer le respect de toutes ses obligations et pour permettre la réalisation d'audits, y compris des inspections, par le responsable du traitement ou un autre auditeur qu'il a mandaté, et contribuer à ces audits.

## << Déclaration d'objectivité et de confidentialité

Je, soussigné(e), certifie par la présente mon accord pour participer à la préparation des documents de marché sus-référencé. Par la même occasion, je confirme avoir pris connaissance des informations disponibles à ce jour sur ce marché public.

En outre, je m'engage à assumer mes responsabilités avec honnêteté et équité. En prenant part à la préparation de documents, je serai objectif et respecterai en tous points les principes de concurrence loyale et d'impartialité, notamment en évitant toute clause ou disposition favorisant un produit, un fabricant, un fournisseur, un entrepreneur ou un prestataire de services donné.

Je m'engage à conserver de manière sûre et confidentielle les informations et les documents ("informations confidentielles") qui me seront communiqués ou dont je prendrai connaissance ou que j'élaborerai dans le cadre de la préparation du marché public sus-référencé et je m'engage à ne les exploiter qu'aux seules fins de la préparation de ce marché public et à ne les communiquer à aucune tierce partie. De plus, je m'engage à ne pas conserver de copie d'informations écrites et de prototypes fournis, ainsi qu'à n'aider et à ne m'associer avec aucun [soumissionnaire/demandeur/candidat] dans le cadre de ce marché public. Je suis pleinement conscient qu'en cas de non-respect, je serais exclu de ce marché public et que ma candidature/mon offre/ma demande pourra être rejetée.

Enfin, je m'engage à ne communiquer les informations confidentielles à aucun employé ou expert, à moins que ce dernier n'ait accepté de signer la présente déclaration et de se soumettre à ces dispositions.

Nom

Signature

Date